

Stage syndical du 5 novembre 2015 de 9h à 17h
dans les locaux de Sud Education Paris, 30, bis rue
des Boulets-75011 Paris

Compilations de textes
réalisée par Maria et Martial.

Fragments pour une histoire politique du revenu garanti

Réfléchir en amont

Pour permettre à chacun-une de comprendre les enjeux posés par la revendication d'un revenu garanti non lié au travail, voici quelques extraits de textes écrits par divers-ses auteurs-trices.

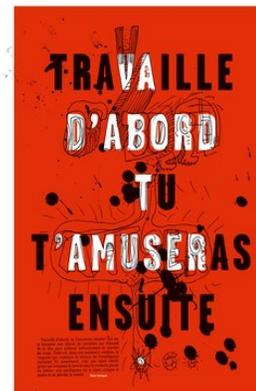
Ce choix est bien sûr subjectif mais aussi objectif en ce sens que nous avons aussi fait référence aux approches réformistes. Mais vous n'y trouverez pas les thèses libérales ou libertariennes qui seront exposées lors du stage. Enfin, certains termes ou idées vous sembleront incompréhensibles, difficiles, jargonneux. Accrochez-vous ! La question du RG oblige en effet à revenir à Marx ! Le stage devra servir à éclaircir et avancer théoriquement... en théorie .

À nous d'y voir plus clair, de comprendre les fondements de cette revendication, de définir une conception du revenu et du travail qui permette d'avancer vers l'émancipation de toutes et tous.

Car l'objectif est bien pour nous de mettre au centre de notre réflexion une alternative sociale reposant sur la coopération, l'intelligence collective , la gratuité et sur des activités non plus productivistes mais socialement utiles.

Carlo Vercellone et Patrick Dieuaide Revenu garanti et évolution du capitalisme

Le revenu garanti doit constituer, avec le droit à la mobilité professionnelle permanente de la force de travail, l'un des volets essentiels de l'élaboration d'un statut du travailleur post-fordiste.



Exposé 9h00-11h00

Le revenu social garanti (le RSG)
Carlo Vercellone,
maître de conférence
à Paris 1

Débat 11h00-12h30

Pause déjeuner

Exposé 13h30-14h30

Présentation des différents termes utilisés pour définir la notion de revenu détaché du travail.

Animé par des camarades de Sud Éducation Paris

Débat 14h30-16h30

Revendiquer un revenu non lié au travail salarié. (Comment ? Quels liens avec la revendication d'augmentation de salaire ou de réduction du temps de travail ?...)

Travail abstrait : salaire concret
Les noeuds gordiens où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir

Le revenu garanti doit constituer, avec le droit à la mobilité professionnelle permanente de la force de travail, l'un des volets essentiels de l'élaboration d'un statut du travailleur post-fordiste.

Depuis l'essor du capitalisme, la notion de revenu garanti a constamment traversé l'histoire du salariat, en donnant forme à des propositions multiples et variées, parfois contradictoires entre elles, tantôt appuyant des réformes à visée profondément libérale de désocialisation de l'économie, tantôt soutenant des projets de société des plus utopistes. Porté par le mouvement des chômeurs et des précaires en novembre 1997, le débat " pour ou contre " le revenu garanti revient " en force ", comme une étape décisive sur le chemin de la transformation des sociétés capitalistes avancées. Sans aucun doute, le revenu garanti imprime au développement historique de ces sociétés une rupture qualitative sans précédent en mettant en question l'un de ses principaux fondements, le rapport salarial.

Le RSG s'apparente à une forme de réduction flexible du temps de travail étendue sur toute la vie. Il présente un atout supplémentaire par rapport à une réduction du temps de travail classique : celui de renforcer les pouvoirs de négociation de la force de travail. Il modifierait en effet le rapport de force à l'intérieur des entreprises. Les employeurs réduiraient le recours aux formes précaires d'emploi pour retenir des salariés disposant de davantage d'alternatives. Il se produirait en particulier une pénurie de main-d'oeuvre dans l'économie des services industrialisés (à la "McDonald's") consommateurs d'une grande quantité de travail précaire. Il en résulterait, y compris dans ces secteurs, une dynamique favorisant la sortie du taylorisme.

Je tiens d'abord à préciser un point important. A mon avis, nous ne sommes pas confrontés aujourd'hui à une société de la fin du travail, même s'il ne faut pas sous-estimer l'importance du processus de destruction d'emplois induit par la robotisation et d'autres formes d'automatisation algorithmiques qui remplacent de plus en plus aussi des tâches considérées comme intellectuelles. Le capitalisme cognitif n'est pas uniquement une économie intensive en savoir, c'est aussi une économie intensive en travail, même si ce dernier se déploie de plus en plus souvent à travers des formes qui échappent à la norme classique du travail-emploi ou travail salarié. Néanmoins, le

plein développement de ces activités intensives en connaissance suppose une politique favorisant l'essor d'une société fondée sur la primauté du non-marchand. C'est la raison pour laquelle la justification première d'un RSG ne peut reposer sur la seule nécessité d'endiguer les effets pervers du chômage de masse et de la précarité, mais doit s'appuyer sur un réexamen et une extension de la notion de travail productif à l'âge du capitalisme cognitif... Le revenu d'un enseignant est d'ordre primaire. Ce n'est pas parce qu'il est payé par la fiscalité qu'il n'est pas productif. Je n'arrive pas à comprendre votre difficulté à étendre cette reconnaissance aux activités qui échappent à la norme du public et du privé. La logique des communs peut être un troisième élément qui s'inscrit entre la logique du privé et celle, administrative, du public, qui peut recevoir une validation politique en tant que revenu primaire...

Il faut souligner l'opposition entre notre proposition et celles d'inspiration libérale, à la Friedman, où la mise en place d'un RSG aurait pour contrepartie la démolition du système de protection sociale. Notre proposition préserve les acquis du *welfare State* et vise à poursuivre la logique de socialisation de l'économie commencée avec le développement du système de protection sociale. Dès lors, le versement d'un RSG indépendant de l'activité salariée ne pourra que renforcer le rapport de force des travailleurs à l'égard du capital. Par ailleurs, la revendication du RSG et celle de la RTT ne sont pas du tout antagonistes, mais complémentaires.



[Elles se renforceraient l'une l'autre. Précisément parce que le RSG permet de développer des activités autonomes, en dehors de la sphère du travail salarié, tout en garantissant en même temps un renforcement des rapports de force dans le secteur marchand...](#)

Autour de Carlo Vercellone : Le RSG comme nouvelle forme de revenu primaire

Le RSG ne doit pas être pensé comme une forme assistancielle (comme par exemple le RSA) liée à la redistribution du revenu.

Le revenu social garanti doit être conçu et instauré comme un revenu primaire lié directement à la production, c'est-à-dire comme la contrepartie (quoique partielle) d'une activité créatrice de valeur et de richesse aujourd'hui non reconnue.

La justification de cette définition du RSG, en tant que nouvelle forme de revenu primaire, trouve l'un de ses principaux fondements dans la montée en puissance de la dimension cognitive du travail, qu'il soit matériel ou immatériel. Le travail cognitif est en effet une activité qui, quasiment par essence, se développe tant en amont que durant l'horaire officiel du travail en traversant l'ensemble des temps sociaux et de vie. Il faut préciser que de ce point de vue, la proposition de revenu social garanti comme nouvelle forme de revenu primaire, implique un réexamen et une extension du concept de travail productif menés d'un double point de vue.

Le RSG correspondrait, du moins en partie, à la rémunération de cette dimension toujours davantage collective, d'une activité productrice de valeur qui s'étend sur l'ensemble des temps sociaux et se traduit, sous des formes souvent inédites, par un prolongement du temps du temps effectif de travail et l'accroissement de la plus-value absolue. Le deuxième point de vue renvoie au concept de travail productif pensé comme le travail producteur de valeur d'usage, d'une richesse qui échappe à la logique de la marchandise et du rapport salarial soumis au capital. Il s'agit en somme de remettre en discussion l'assimilation du concept de travail et du concept d'emploi et d'affirmer avec force que le travail peut être improductif de capital, mais producteur de richesses non marchandes et donner donc lieu à un revenu qui, en contre-

partie, le consacre par une reconnaissance économique et sociale....

Enfin, le revenu social garanti doit être pensé comme une institution du commun pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le RSG ne dépend pas de la sphère publique mais correspond « à la mise en commun de ce qui est produit en commun » et cela en dehors de toute logique contributive fondée sur un rapport de mesure et de proportionnalité entre effort individuel et droit au revenu. Dans cette perspective, en suivant la tradition mutualiste à l'origine du système de protection sociale en France, les ressources collectées pour financer le RSG pourraient être mises dans une caisse commune gérée directement par les travailleurs.

Notre conception du RSG est le produit de l'hypothèse d'un déplacement de la notion de travail productif liée à l'essor du capitalisme cognitif. Elle ouvre sur une réforme radicale du mode de répartition des richesses, dont le revenu social garanti (RSG) est la clé de voûte. La légitimité de celui-ci doit donc être recherchée du côté des structures économiques et de la montée du travail immatériel et intellectuel. Il convient à cet égard de rappeler que la thèse de capitalisme cognitif dans laquelle nous nous situons disqualifie le concept traditionnel de travail productif appliqué dans ce cadre nouveau. En effet, la coopération sociale précède et dépasse le temps de travail immédiat consacré à la production. Dans le capitalisme cognitif, le travail est toujours dans une certaine proportion du travail souterrain, non rémunéré car échappant à la sphère monétaire de l'échange marchand et du rapport salarial.



Autour de Bernard Friot Le revenu garanti comme salaire socialisé financé par la cotisation sociale

La seconde institution salariale, à savoir *la cotisation finançant du salaire socialisé*, est née elle aussi du conflit salarial, souvent au départ comme réponse patronale à la revendication de hausse des salaires directs. Il n'empêche que ces initiatives patronales sont devenues la hantise du patronat dès lors que la hausse du taux (passé de 16 % du salaire brut dans les années 1930 à 32 % en 1945 et à 66 % au milieu des années 1990) a posé les cotisations comme un élément décisif du PIB présentant de fortes dimensions anticapitalistes. Examinons-les brièvement. D'une part la cotisation s'oppose au profit et la propriété lucrative, et démontre leur inutilité à grande échelle. Jusqu'à l'invention de la cotisation sociale, non seulement l'activité des soignants ou des retraités était niée comme travail producteur de valeur, mais la fin d'activité accident de santé obligeaient à emprunter, à tirer des revenus d'un patrimoine lucratif, à alimenter la rente des actionnaires des compagnies d'assurance.

Il y a des conceptions réductrices du salaire garanti comme celles que nous avons connues en France, par exemple avec le RMI ou RSA, qui est une forme de salarisation de la misère. Ce sont des formes de salarisation de l'exclusion, des nouvelles lois sur les pauvres. A une masse de pauvres, à des gens qui ne réussissent pas à s'insérer de manière constante dans le circuit du salaire, on attribue un peu d'argent afin qu'ils puissent se reproduire et qu'ils ne provoquent pas de scandale social. Il existe donc des niveaux minimums de salaire garanti, de subsistance, qui correspondent à la nécessité qu'une société a d'éviter de créer le scandale de la mortalité, le scandale de la "pestilence" puisque l'exclusion peut se transformer en pestilence. Les lois sur les pauvres sont précisément nées face à ce danger, dans l'Angleterre des XVII et XVIII siècle. Il y a donc des formes de salaire garanti de ce type.

Mais le problème du salaire garanti est tout autre. Il s'agit de comprendre que la base de la productivité n'est pas l'investissement capitaliste mais l'investissement du cerveau humain socialisé. En d'autres termes : le maximum de liberté du travail, devient le fondement absolu de la production de richesse. Le salaire garanti signifie la distribution d'une grande partie du revenu, tout en laissant aux sujets productifs la capacité de dépenser ce revenu pour leur propre reproduction productive. Il devient l'élément fondamental. Le salaire garanti est la condition de reproduction d'une société dans laquelle les hommes, à travers leur liberté, deviennent productifs.

Bien évidemment, à ce moment-là, les problèmes de production et d'organisation politique deviennent identiques. Si l'on tient le raisonnement jusqu'au bout, on est amené à unifier l'économie politique et la science de la politique, la science du gouvernement. Seules les formes de la démocratie - une démocratie radicale et absolue, mais je ne sais si le terme de démocratie peut encore être utilisé ici - sont susceptibles d'être les formes qui déterminent la productivité : une démocratie substantielle, réelle et dans laquelle l'égalité des revenus garantis deviendrait toujours plus grande, toujours plus fondamentale. Le salaire garanti, en tant que condition de reproduction de ces sujets dans leur richesse devient donc aujourd'hui essentiel. Il n'y a plus besoin d'aucun levier de pouvoir, il n'y a plus besoin d'aucun transcendantal, ni d'aucun investissement dont la fonction n'est pas, comme on dit, "d'anticiper les emplois de demain", mais d'anticiper et commander les divisions à l'intérieur du prolétariat entre chômeurs et actifs, entre assistés et productifs, entre "affiliés" et "désaffiliés".

Il s'agit d'une utopie, de ce type d'utopie qui devient une machine de transformation du réel à la seule condition qu'on la mette en action.

Une des choses les plus belles aujourd'hui, c'est précisément le fait que cet espace public de liberté et de production commence à se définir, portant vraiment en lui la destruction de ce qui existe comme organisation du pouvoir productif, et donc comme organisation du pouvoir politique.



Le revenu garanti n'est pas une revendication syndicale, ni un mot d'ordre pour une nouvelle régulation. Il exprime, au contraire, l'impossibilité de distinguer l'économique du politique puisqu'il indique une nouvelle source du droit : ni les individus, chers aux libéraux, ni le travail, cher aux socialistes, mais les multitudes. Un droit qu'on peut difficilement reconduire à la citoyenneté, cette dernière étant liée de façon indissoluble à la nation et à l'État. C'est un très bon levier pour affaiblir encore le pouvoir de l'État Nation et contribuer à la dénationalisation du droit et du welfare. Le revenu garanti est une arme dont il faut se saisir pour se soustraire à la logique de la valorisation capitaliste, pour affirmer l'indépendance et l'autonomie des multitudes et une condition d'exode constituant à l'égard de l'espace étatique. L'arme d'une nouvelle mobilité des multitudes qui pourra être efficace si elle réussit sa contamination planétaire.....

Les luttes des immigrés, des femmes et des homosexuels s'organisent autour d'une "double injonction" : le refus de "l'étalon majoritaire" qui définit l'identité politique, sexuelle, culturelle, productive dans la société capitaliste et la nécessité d'être reconnu par ce même modèle, et donc de se "nommer", de se donner une

identité (même "minoritaire"). Ces minorités, en produisant de nouvelles relations sociales, de nouvelles formes de vie, de nouvelles sensibilités, s'engagent dans des stratégies de "séparation" et de "négociation" qui sont, alternativement ou simultanément, mises en oeuvre vis-à-vis de l'État et des institutions. La lutte pour un revenu est confrontée aux difficultés de toute lutte de minorités : comment assumer une identité assujettie (l'être chômeur, l'être précaire), sans se laisser enfermer dans une nouvelle classification, un nouveau statut de la pauvreté? Comment faire d'"un revenu pour tous", non la condition de survie des "exclus " mais une condition préalable pour rompre avec la subordination à la "puissance" productive sociale, avec la discipline de l'entreprise et l'assujettissement de l'État? L'État, comme toute institution "représentative", a besoin pour fonctionner de modèles d'identité molaires et

codifiés. Depuis longtemps le salariat est devenu le modèle majoritaire de la société capitaliste sur le terrain du "travail" et de la distribution du revenu. La classe ouvrière a cessé d'être un sujet révolutionnaire (et le marxisme une théorie révolutionnaire) depuis que ses organisations ont abandonné l'"abolition du salariat" comme programme politique. Le *petit* problème, qui ouvre un long avenir à ces luttes. est que le "modèle majoritaire" du citoyen, du travail, pour ne rien dire de l'identité sexuelle et des relations de pouvoir qu'elle implique, est en crise structurelle. Tout le monde est, au moins virtuellement "entre" quelque chose et autre chose entre chômage et emploi. Entre différentes cultures, entre différentes identités sexuelles, entre différents processus de subjectivation.

La multiplication des statuts de pauvres et de précaires entraîne une multiplication parallèle des institutions, des dispositifs et du personnel de contrôle qui accompagnent toute distribution d'argent. Un chômeur, un pauvre et un précaire ne sont pas des "assistés", mais des "sujets" soumis à des techniques



d'assujettissement et d'individuation qui, selon Foucault, "s'exercent sur la vie quotidienne immédiate, qui classent les individus en catégories, les désignent dans leur individualité propre, les attachent à leur identité, leur imposent une loi de vérité qu'il faut reconnaître et que les autres

doivent reconnaître en eux.". Le revenu, le logement, la formation, la santé, l'identité, le psychisme, les relations de ces populations sont pris en charge par une cohorte de travailleurs sociaux qui interviennent dans le cadre de ce que Foucault définissait comme "gouvernement par l'individualisation". L'État ne décide pas seulement du financement du revenu, il institue de véritables "dispositifs de production d'assujettissement" et de "reproduction de la vie" pour ces populations qui sont à l'extérieur du "modèle salarial". Seules des luttes comme celles pour un revenu expriment le point de vue de la société dans son ensemble sans imposer l'uniformité du socialisme ou du marché. L'"intérêt général", l'intérêt de tout le monde est exprimé par la singularité des minorités: la pauvreté, la maladie, la précarité, la discrimination culturelle, sexuelle et politique ne touchent pas des exclus, des "désaffiliés", mais une puissance produc-

Autour de Jean Zin Contre le revenu d'existence, pour le revenu garanti

Le revenu garanti s'impose à l'ère de l'information, conséquence de la déconnexion effective entre travail et revenu, du caractère de plus en plus intermittent, précaire et flexible de l'emploi tout comme de la productivité non-linéaire du travail immatériel et de la gratuité de la reproduction numérique. Le revenu garanti se caractérise par le fait qu'il peut être cumulé (dégressivement) avec un revenu d'activité, qu'il encourage donc.

Il ne doit pas être confondu avec le "revenu d'existence" libéral car celui-ci, versé à tous mais très insuffisant tire les salaires vers le bas et oblige à prendre n'importe quel petit boulot complémentaire alors qu'un revenu garanti suffisant tire les salaires vers le haut et doit permettre d'échapper au salariat en servant de subvention aux activités autonomes et créatives qui ne sont pas immédiatement rentables, supprimant du même coup la dépendance de la consommation et du productivisme d'une société de consommation qui ne craint rien tant que la surproduction !...

Il faut donc rétablir qu'un revenu garanti nous délivre certes du travail forcé mais pour mieux nous donner accès au travail choisi, c'est-à-dire aider ceux qui le désirent à sortir de la subordination salariale, accéder au travail autonome et à une activité plus épanouissante, du moins plus conforme à ce qu'on veut faire de sa vie. C'est bien un « revenu pour travailler » et qui, comme tel, devrait s'autofinancer en partie. Ce sont pourtant bien les évolutions du travail à l'ère postindustrielle qui exigent de plus en plus d'autonomie dans le travail. Les vertus de l'autonomie s'imposent, y compris dans les entreprises, non par la récupération des tendances libertaires de Mai 68, ni pour séduire les cadres, explications aussi folkloriques l'une que l'autre, mais à cause des nouvelles exigences d'un niveau de compétence, « d'employabilité », mobilisant les savoir-faire et les capacités d'initiative des travailleurs. On voit très concrètement comment ces nouvelles forces productives entrent en contradiction avec les rapports de production salariaux, provoquant de plus en plus de précarité alors même que le travail autonome se trouve jusqu'ici réservé à une élite hautement qualifiée. Cette « libération du travail » est bien ce que les luttes d'émancipation devraient viser après l'échec de la collectivisation des moyens de production, ne remettant pas en cause la subordination salariale. L'abolition du salariat a longtemps été l'objectif final des syndicats. Ce n'est plus le cas et c'est très dommageable car c'est l'un des fondements du capitalisme et de son productivisme, fût-il d'État. Précisons que sortir de l'aliénation salariale n'est pas s'affranchir des contraintes du travail lui-même : c'est accéder à un travail autonome et pouvoir produire en dehors du système capitaliste. Pour cela, il faut cependant donner les moyens de sortir du salariat à ceux qui le voudraient : d'abord par un revenu garanti.

Ce qu'il faut, c'est donner les moyens à chacun de développer ses talents, et donc, organiser la coopération des travailleurs autonomes en adéquation avec la demande locale. S'il y a libération du travail, c'est à la fois dans le sens d'une libération du travail forcé comme de l'exploitation mais plus encore d'une libération du potentiel qui est en nous, délivré de la rentabilité immédiate, ce qui est une toute autre façon d'être productif.

Autour de Philippe Van Parijs Pour l'allocation universelle

Plus la part du produit distribuée sous la forme d'un revenu inconditionnel est grande, plus on se rapproche de cette société « communiste », entendue comme une société où l'ensemble de la production est distribué en fonction des besoins et plus rien en fonction des contributions.

Mais en général les syndicats, dans la mesure où ils s'intéressent à une idée aussi éloignée de leurs revendications traditionnelles, y sont plutôt hostiles. Par ailleurs, l'allocation universelle c'est aussi un formidable fonds de grève : on peut faire la grève tout en touchant l'allocation universelle. Ceci ne devrait-il pas constituer un avantage majeur du point de vue syndical ? Pas nécessairement. Parce que, avec l'allocation universelle, les travailleurs individuels sont aussi moins dépendants des syndicats. Ceci réduit la capacité des syndicats d'organiser l'action collective du mouvement des travailleurs. L'allocation universelle est une forme d'émancipation à l'égard de tout le monde : à l'égard du patron, à l'égard de l'administration, à l'égard du conjoint, mais aussi à l'égard des syndicats. Elle ne rendra cependant pas du tout les syndicats obsolètes. Ils auront toujours un rôle très important à jouer.

Autour de Samira Ouardi Féminisme et revenu garanti

À l'inverse d'un « salaire ménager », qui fut la solution proposée dans les années 1970 par les féministes américaines et italiennes pour que soit reconnu le travail effectué par les femmes dans l'enceinte familiale, l'idée d'un « revenu universel » opérerait cette reconnaissance du travail invisible en ne comportant pas le risque de lier encore plus les femmes au foyer.

Bien au contraire, un tel revenu, parce qu'il concernerait tous les individus de manière « universelle » et *individuelle*, viendrait sans conteste renforcer l'autonomie des femmes qui sont aujourd'hui les grandes perdantes du capitalisme salarial, et donc les premières précaires... Il y a en germe, dans la dissociation entre revenu et salariat une reconnaissance éthique et économique de toute une série de contributions, aujourd'hui peu ou pas valorisées socialement parce que l'appareil de production ne les reconnaît pas ou peu comme c'est le cas pour le travail effectué au sein du foyer pour la famille. On peut conséquemment faire l'hypothèse que dans une société du revenu universel, aux côtés du fait « d'être », la valeur même de la « reproduction » et des tâches qui en découlent serait mécaniquement reconnue. Plus prosaïquement peut-être, mais également plus directement et sans doute plus certainement, la mise en place d'un revenu universel serait un formidable outil d'autonomisation des femmes. On arguera qu'abattre le capitalisme n'équivaut pas mécaniquement à abattre le patriarcat. Tout dépend indiscutablement des formes d'organisation proposées en lieu et

place du capitalisme.

Mais il est vrai qu'il y a sur ce point un devoir de vigilance féministe : il faut penser spécifiquement l'accompagnement antisexiste du revenu universel. Il faut approfondir la discussion et la remise en cause de « la valeur du travail » à partir de ses structures sexistes. Il faut intégrer plus distinctement à l'analyse critique du travail faite par les tenants du « revenu universel » des éléments d'analyse genrés : qu'il s'agisse du fonctionnement de la cellule familiale (le fait, par exemple, que le temps libéré n'a pas le même sens pour les hommes et les femmes) ou de l'importance qu'il y a à travailler à autonomiser les femmes de cette dernière car elle est le lieu premier de leur aliénation... C'est là autant un appel lancé aux hérauts de cette proposition qu'une invitation faite aux féministes de gauche à entrer dans le débat du « revenu universel »

Cette vision sous-tend même un certain mépris (fusse-t-il involontaire) pour les femmes qui choisissent de s'occuper de leurs enfants par exemple, et sous-estime par ailleurs l'énorme travail que cela représente de le mener à bien. Elle induit une opposition entre « avoir un emploi » et « rester à la maison », comme si le fait de ne pas avoir d'emploi impliquait forcément de s'occuper uniquement du cocon familial. Alors qu'il y a mille et une manières d'occuper son temps libre, de contribuer à la société, de créer...

Le revenu de base est un socle qui rend possible une multitude de choix de vie pour chacun et chacune. Choix d'avoir un emploi ou de ne pas en avoir. De vivre avec quelqu'un ou de vivre seul. De changer plus aisément de mode de vie si on le désire. Et choisir sa propre voie vers l'émancipation, c'est déjà avoir le pouvoir et la capacité d'agir. C'est précisément pour cette raison que le revenu de base devrait résolument être débattu (et porté ?) par les mouvements féministes. Un revenu de base « viendrait sans conteste renforcer l'autonomie des femmes qui sont aujourd'hui les grandes perdantes du capitalisme salarial, et donc les premières précaires ». Un revenu de base, parce qu'il est versé à chaque personne et non à chaque ménage et parce qu'il est garanti à vie, permet une réelle indépendance économique. Finie la sujétion financière à un conjoint avec lequel ça se passerait mal ! Et tant pis (ou tant mieux ?) pour la probable légère augmentation des divorces ...

Paroles issues de la lutte des intermittents

Un revenu inconditionnel est-il réalisable ? N'est-il pas voué à demeurer une utopie ? Généralement, les réponses à la question de la faisabilité d'un revenu inconditionnel suscitent des considérations sur la capacité de financement et des raisonnements plus ou moins spéculatifs sur les incidences micro et macro-économiques d'une telle hypothèse. Sans nier la nécessité de ces débats, il convient d'en mesurer la limite : la question de la « faisabilité » ne se restreint pas à la seule question du financement.

Penser la faisabilité dans ces seuls termes tend à enfermer les partisans d'un revenu inconditionnel dans une vision irénique et quelque peu hors-sol du problème. La « faisabilité » n'est pas seulement une question technocratique de tuyauterie mais avant tout celle des rapports sociaux susceptibles de servir de support à la réalisation d'une telle revendication.

Au-delà de la nécessaire réflexion économique, on ne peut faire l'économie d'une réflexion portant sur les conditions historiques, politiques et sociales d'émergence d'une ressource inconditionnelle. Tout le jeu de la lutte des intermittents est de faire reconnaître que le salariat, à l'échelle interprofessionnelle, constitue la géométrie sociale légitime qui doit servir de substrat à ce salaire socialisé. Alors quel rapport de force pour le revenu inconditionnel ? Il nous semble, à la lumière de l'expérience des intermittents, qu'il serait opportun de lier la revendication d'un revenu inconditionnel aux luttes pour l'émancipation salariale. C'est moins à côté du salariat qu'en son sein même qu'il conviendrait de porter le fer pour affirmer le droit à un salaire socialisé pour tous.

Fragments pour une histoire subjective du revenu garanti en France à l'aune des luttes de précaires

En France, la revendication d'un revenu garanti s'est cristallisée lors de la fronde étudiante contre le projet de contrat d'insertion professionnelle (CIP) du gouvernement de M. Edouard Balladur, en 1994, avec la création, à Paris, du Collectif d'agitation pour un revenu garanti optimal (Cargo), bientôt intégré à Agir ensemble contre le chômage (AC!). Elle a resurgi lors du mouvement de chômeurs de l'hiver 1997-1998. A la même

époque, le philosophe écologiste André Gorz se rallie à l'idée qui trouve également un écho au sein du mouvement altermondialiste en cours de constitution. Alain Caillé, fondateur du Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales (Mauss), en est lui aussi partisan.

Auparavant, et même s'il n'en est pas resté grand-chose dans la mesure finalement votée, l'idée que la société doit à ses membres les moyens de leur subsistance avait hanté les débats parlementaires autour de la création du revenu minimum d'insertion (RMI) par le gouvernement de



M. Michel Rocard, en 1988. A gauche, certains, à commencer par le rapporteur du texte, M. Jean-Michel Belorgey, contestaient le conditionnement du RMI à des « efforts d'insertion ». Et ils s'interrogeaient : peut-on parler d'un « droit » pour un revenu dont l'obtention est suspendue à un passage devant une commission, et pour lequel une contrepartie est exigée ?

C'est aussi le sens du slogan sans fioritures des manifestations de Et ils s'interrogeaient : peut-on parler d'un « droit » pour un revenu dont l'obtention est suspendue à un passage devant une commission, et pour lequel une contrepartie est exigée ?

C'est aussi le sens du slogan sans fioritures des manifestations de chômeurs, « Du fric pour vivre ! » : dans une société que ne menace aucune pénurie, chacun devrait avoir droit à une vie digne.

Au sein de la gauche radicale, le revenu garanti est cependant loin de faire l'unanimité. Avec un éventail de défenseurs aussi bigarré, il fait d'abord craindre de se retrouver en douteuse compagnie. En outre, il diffère par beaucoup d'aspects des projets habituellement portés par la gauche anticapitaliste. Compte tenu de la

résistance des mentalités, l'idée aurait sans doute bien du mal à s'imposer; mais, même si elle y parvenait, sa mise en œuvre serait loin de régler tous les problèmes. Ses promoteurs, d'ailleurs, ne le prétendent pas.

Mais il ne mettrait pas à bas le capitalisme, et, même si certains lui associent un projet de revenu maximum), il ne supprimerait pas les inégalités. C'est ce que beaucoup ne manquent pas de lui reprocher. Ainsi, le communiste libertaire Claude Guillon, jugeant ce programme trop timoré, a brocardé dans un livre ce qu'il appelle le «garantisme». Il se défend cependant de «faire du pire et de son maintien le levier de la révolte», et admet que l'on parle mieux de politique le ventre plein...

Certes, la gauche anticapitaliste ne partage pas la forte analyse de l'essayiste libéral Nicolas Baverez, selon laquelle, «pour les couches les plus modestes, le temps libre, c'est l'alcoolisme, le développement de la violence, la délinquance». Mais la radicalité des projets politiques qu'elle défend va souvent de pair avec une définition un peu monolithique de la «bonne vie». C'est précisément l'abandon de cette logique qui a séduit le militant suisse Oliver Seeger, coauteur de la version française du film *Le Revenu de base*. Ancien de Longo Mai, une coopérative agricole communautaire établie après 1968 dans les Alpes-de-Haute-Provence, il récuse, avec le recul, «ce présupposé implicite selon lequel [ses camarades et lui étaient] une avant-garde révolutionnaire, une petite élite qui se préparait pour le jour J».

Le revenu garanti, à l'inverse, permet «de laisser les gens libres, pour une fois. De ne pas penser à leur place, de ne pas leur prémâcher une idéologie qu'ils seraient condamnés à suivre». Le changement de société serait tout sauf facile : «J'espère bien que les gens auraient mal à la tête, et au cœur, et au ventre, que tout leur métabolisme serait dérangé, s'ils devaient réfléchir à ce qu'ils ont réellement envie de faire! Comment pourrait-il en être autrement quand, pendant des années, on est allé au turbin sans se poser de questions? Mais j'aimerais vraiment avoir une chance de voir ce que cela pourrait donner».

Une autre critique importante adressée au revenu inconditionnel concerne sa remise en question de la norme du travail. Historiquement, le mouvement ouvrier s'est organisé au sein du salariat. Il y a forgé tous ses outils de résistance à l'exploitation et y a obtenu toutes ses conquêtes, des congés payés à la protection sociale. Au point parfois d'oublier que la «disparition du salariat» figurait parmi les objectifs

inscrits par la Confédération générale du travail (CGT) dans la charte d'Amiens, en 1906... En outre, pour le monde syndical et les courants politiques qui en sont proches, le travail est une source irremplaçable de dignité et de réalisation de soi. Economiste membre de l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac), Jean-Marie Harribey estime qu'il constitue, «qu'on le veuille ou non», un «vecteur essentiel d'intégration sociale», car il confère à l'individu «sa qualité d'homme entier, producteur et citoyen».

La plupart des emplois, font-ils valoir, ne procurent à leurs titulaires ni l'estime de soi ni le sentiment de servir l'intérêt général, quand ils ne leur donnent pas le sentiment franchement inverse. Et, même si c'était le cas, les gains de productivité liés au progrès technique ne permettraient de toute façon pas de fournir un poste à chacun. Partisan d'un salaire à vie inconditionnel financé par l'extension du système de la cotisation, Bernard Friot partage cette analyse : «Mieux vaut ne rien faire que d'être une inspectrice d'académie occupée à détricoter la fonction publique ou un ouvrier fabriquant des semences stériles pour Monsanto.» Il qualifie de «fable» le plein-emploi des «trente glorieuses», auquel il s'agirait de retourner : «N'oublions jamais que le prétendu plein-emploi des années 1960 était celui des hommes».

Le courant inspiré de l'autonomie ouvrière italienne appuie quant à lui sa critique du salaire sur le concept de *general intellect*, emprunté à Karl Marx. Dans les *Grundrisse*, Marx prédisait qu'arriverait un moment où le savoir accumulé au fil de l'histoire par l'ensemble de la société serait le cœur de la création de valeur. Avec l'avènement de l'économie de l'immatériel, nous y sommes, affirment ses lecteurs. Et, dès lors, le capitalisme ne peut que devenir de plus en plus agressivement parasite : il ne fait plus que s'approprier des compétences développées en dehors de lui et inséparables des personnes, lesquelles, de surcroît, n'ont pas besoin de lui pour les mettre en œuvre.

Entre les figures de la cigale insouciant et de la fourmi industrielle, Moulrier-Boutang de la revue *Multitude*, en interpose une troisième, celle de l'abeille : son travail de pollinisation ne crée pas de valeur directe, mais aucune production ne pourrait exister sans lui. De même, chacun, par ses activités quotidiennes les plus anodines, participe indirectement à l'économie.

L'argument a l'avantage de renvoyer à leur inanité les représentations fantasmatiques, agitées par les démagogues, d'«assistés» inutiles et fainéants vivant du travail des autres.

La gauche française enfermée dans la valeur travail

Voyons comment les gauches se situent par rapport au travail et à sa valeur. Dans une société qui sacralise le travail, il reste très difficile de poser sereinement les termes du débat sur le travail et sa place tant les souffrances, matérielles et sociales, liées au chômage rendent inaudible cette réflexion. Surtout qu'à ces souffrances s'ajoute le sentiment de « mort sociale », l'absence d'estime de soi. Dans une société centrée sur le travail, où celui-ci est la source principale de notre protection contre les accidents de la vie, il est logique qu'il soit perçu comme un facteur de fort lien social et d'identité et que gauches et syndicats se battent en faveur de l'emploi. Ce qui explique, au-delà de son apport en terme de rémunération, que beaucoup de travailleurs y soient attachés et se retrouvent désespérés lorsqu'ils le perdent. Même si un système de protection sociale existe, les revenus les plus substantiels (salaires, assurance chômage, retraites) sont corrélés au travail. Cependant, nous assistons aujourd'hui à un paradoxe : malgré la constante augmentation des gains de productivité, malgré un épuisement des ressources naturelles et un chômage de masse devenu structurel, même à gauche il n'est question que de vouloir augmenter le volume et le temps global de travail.

Le chantage à l'emploi est devenu l'arme de soumission massive préférée des détenteurs du capital vis-à-vis de ceux qui n'ont que *leur force de travail pour vivre*. De ce fait, un peu partout dans le monde, alors qu'une large partie de la population n'a pas d'emploi ou ne peut pas en vivre, une autre travaille trop ou dans de mauvaises conditions.

Devrait se poser alors la question du partage du travail, de la coopération plutôt que de la concurrence débridée. Hélas, pour une grande partie de la gauche, celle qui a encore les yeux rivés sur la croissance comme remède magique au chômage, on en est loin...

Le lien de subordination est un des éléments consubstantiels au travail. Dans la relation de travail, il y a une asymétrie totale entre celui qui postule pour un emploi afin de subvenir à ses besoins et celui qui décide et choisit. Ce lien de subordination, cet apprentissage de l'obéissance en entreprise, ne facilite pas l'exercice pour les individus de la démocratie dans le domaine public. On peut parler d'antagonisme entre le capitalisme et la pratique de la démocratie. Devrions-nous continuer à ériger en unique lien social, en valeur, cette activité structurellement inégalitaire ? Comme valeur morale, on doit pouvoir trouver mieux et comme lien social central, on doit pouvoir trouver plus juste et plus égalitaire....

La gauche, héritière d'une tradition matérialiste, parle aussi de *réhabilitation de la valeur travail*, mais pour des raisons différentes. Cette gauche revendique un héritage où le sens de l'histoire de l'homme serait d'humaniser le naturel, de le modeler, de repousser l'animalité du monde....

Quant au revenu universel, le chemin risque d'être encore très long. Car au-delà de la refonte totale de la fiscalité qu'il demande, même au sein de la gauche de transformation sociale, cette proposition est controversée. D'autant que le piège d'un revenu universel version néolibérale ou de droite, conditionnel et correspondant à une logique de

charité et d'assistantat, et surtout insuffisant pour permettre une vie décente, brouille encore plus les cartes.... Une réduction, même drastique, du temps de travail et l'instauration d'un revenu universel ne signifieront pas la création d'une société idéale et la fin de l'histoire. Ces deux mesures ne doivent pas être considérées comme une fin mais comme un préalable, le début d'une organisation offrant des conditions matérielles permettant l'émancipation de tous.... A gauche, les partisans de l'émancipation se réclament de la centralité du travail, du plein emploi, de l'universalité du salariat. Ce faisant ces critiques travaillistes ignorent des comportements de fuite en masse hors du salariat et passent sous la table le point de vue des précaires qui expérimentant la libre activité vivent des formes, déjà présentes, de salaire social. Depuis l'émergence en 1996 du mot d'ordre « un revenu est un dû ! » On a pu lire d'innombrables critiques du revenu garanti pendant que des mesures institutionnelles venaient répondre à ces mouvements. Cette contre-offensive tâche d'endiguer un rapport de force en voie de constitution, et, fondamentalement, d'éviter que sur une composition sociale déterminante vienne à se développer une subjectivité politique adéquate. Mater le précaire, c'est avant tout tenter une dépolitisation.

Merci pour votre lecture.

Encore un fois, il s'agit d'un choix de textes subjectif, non exhaustif et forcément partiel.

Si d'autres textes vous semblent pertinents, n'hésitez pas à les envoyer sur le mail du syndicat.

La journée du 5 novembre nous permettra échanges et débats.

Nous saurons (nous l'espérons !) réinventer la forme d'une revendication du revenu garanti porteuse de transformation sociale.